

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **68 (1932)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : A. ROCHAT : *A propos d'un bon livre (fin)*. — INFORMATIONS : *Au jour du 1^{er} août*. — *Congrès de Montreux : Exposition*. — *Institut J.-J. Rousseau*. — *IV^e Camp des éducateurs à Vaumarcus*. — *Cours pour éducateurs d'arriérés*. — *Logis pour jeunes excursionnistes*. — PARTIE PRATIQUE : R. BERGER : *Le choix des couleurs en décoration*. — J. PITHON : *Leçons de composition (suite)*. — RÉCITATION : *Les radis*. — *Le crapaud désobéissant*. — *Pluie*. — *Le petit chat*. — LES LIVRES.

A PROPOS D'UN BON LIVRE (*fin*)¹

Les nécessités multiples de la vie pèsent d'autant sur l'école que celle-ci cherche avec elle un contact plus étroit. Il en résulte une complexité croissante dans le domaine de l'éducation, à laquelle les maîtres doivent s'adapter de façon continue.

Ceci ne va pas sans efforts. Il serait précieux que ces maîtres se sentissent encouragés par leur entourage immédiat : famille, commissions scolaires, conseils de parents, etc. Le mal, c'est que trop souvent ces différentes « instances » s'arrogent des droits qui paraissent excessifs et déraisonnables.

« Pour connaître un métier, il faut l'avoir appris », écrivait M. Chevallaz ; y a-t-il de l'outrecuidance de la part des maîtres à conformer leur attitude à ce principe qui semble élémentaire ?

Voici l'opinion de M. Dottrens sur ces divers sujets :

A propos de la famille :

« Ce dont l'éducation nouvelle a besoin, c'est moins d'un contrôle des familles que de leur appui effectif. Elle repousse la contrainte, mais appelle la collaboration. L'œuvre d'éducation oblige autant les parents que les instituteurs ; ce qu'elle réclame, c'est la compréhension et l'aide réciproques. Il n'y a pas là des droits qui s'affrontent, mais un devoir pressant en vue d'efforts coordonnés » (page 110).

A propos des commissions scolaires :

« Nous considérons comme une erreur profonde et une tradi-

¹ Voir *Educateur*, N^{os} 11 et 14.

tion funeste, au point de vue éducatif et social, le maintien d'un système de contrôle dans lequel les maîtres voient leur activité pédagogique jugée par des notables dont les bonnes intentions ne sauraient tenir lieu de connaissances techniques. Il est inconcevable que celui qui a été astreint à de longues et difficiles études, qui, pendant plusieurs années, a acquis l'expérience d'une profession délicate entre toutes, soit placé sous l'autorité de personnes incompétentes » (page 99).

Les *Conseils de parents* qui existent dans plusieurs pays n'ont aucune compétence d'ordre pédagogique.

Mais que de tâches utiles, nécessaires même ne reste-t-il pas où de bons citoyens — et de bonnes citoyennes — peuvent exercer une action bienfaisante ? Amélioration des locaux, du mobilier, du matériel ; constitution de bibliothèques, de filmothèques, de collections ; achat ou construction d'appareils de démonstration ou de projection ; organisation de fêtes scolaires, de manifestations diverses, de courses, de voyages d'étude ; aide aux indigents, aux déficients mentaux, aux infirmes, aux colonies de vacances ; fréquentation scolaire, discipline de la rue, etc., etc. Que de belles, que de nobles tâches à la portée des hommes de cœur qui composent généralement les commissions scolaires !

Quant aux questions pédagogiques, il est raisonnable, me semble-t-il, de les abandonner aux spécialistes.

* * *

C'est une opinion sur laquelle M. Dottrens ne transigera jamais : il faut l'en féliciter — Il faut également se réjouir de voir les propositions des instituteurs vaudois soutenues, à dix ans d'intervalle, par un homme de sa compétence !...

Des réformes sont nécessaires. Tout d'abord, que ceux dont le rôle est de contrôler l'enseignement échangent leur nom d'*inspecteurs* — qui est en somme limitatif — contre celui de *conseillers scolaires*, qui répond à ce qu'on attend d'eux. Que leur champ de travail soit fortement diminué et réduit à la surveillance d'une cinquantaine de classes au plus ; ainsi faisant, ils ne seront plus des « administrateurs », mais des *éducateurs*. Voilà le point de départ.

Et M. Dottrens — qui est directeur d'école, mais qui, en fait, est bien un conseiller scolaire — trace un tableau séduisant quoique

redoutable de cette magistrature scolaire nouvelle : préparation, nomination, plan de travail, etc.

Il n'est pas possible de résumer en quelques lignes, même en quelques pages, cette étude d'un éducateur hors pair stimulé par son ardent amour de l'enfant ! Il faut lire ces pages enthousiastes : c'est l'une des lectures les plus toniques que j'aie jamais faites...

Et cependant, j'ai quelques réserves à faire.

L'appareil administratif décrit dans le chapitre *Le fayolisme en éducation* me paraît lourd. Puisque M. Dottrens est d'avis de donner à chacun un maximum de liberté, donc un maximum de responsabilité, ne peut-on pas concevoir des relations directes entre le corps enseignant et les conseillers scolaires d'une part, puis de ceux-ci au chef de l'Instruction publique d'autre part ? Je ne parle pas ici du personnel administratif qui n'a pas voix au chapitre ; mais il me paraît qu'une administration souple permet justement l'exercice de ce *libéralisme* que notre ami recommande.

Le mode de recrutement des conseillers scolaires qu'il préconise me semble un peu étroit et devoir conduire assez facilement à une conception trop théorique de l'enseignement. En somme, les fonctions des conseillers scolaires ne seraient pas essentiellement différentes de celles de leurs subordonnés. Sortis du rang, ils devraient approfondir leurs connaissances en pédagogie, psychologie et autres disciplines qui les mettraient à même d'être les *éducateurs des éducateurs*, c'est entendu ; mais des grades universitaires, seraient-ils pour cela absolument nécessaires ? Ne peut-on pas réserver les cas de compétences particulières ?

La question d'âge n'est pas non plus indifférente ; je crois que des conseillers trop jeunes auraient à souffrir à cause de leur jeunesse même. Certes l'expérience n'est pas uniquement fonction du temps ; mais elle ne s'acquiert, ou, si l'on veut, elle ne se mûrit qu'au bout d'un assez grand nombre d'années. Quant aux conseillers trop vieux, il est inutile d'en parler : les difficultés de la tâche auraient tôt fait de les éliminer.

* * *

En terminant cet article, je tiens à féliciter bien cordialement notre collaborateur et ami pour le titre de docteur que lui valut son travail.

A. ROCHAT.

INFORMATIONS

AU JOUR DU PREMIER AOÛT

Cette année encore, la fête du premier août nous donnera l'occasion de manifester par un acte de solidarité les sentiments de gratitude que provoque chez tous les Suisses le rappel du pacte de 1291. Les sommes recueillies iront à une œuvre particulièrement nécessaire en ces temps difficiles ; elles seront employées à aider ceux que leurs infirmités physiques ou mentales empêchent de gagner complètement leur vie.

Les bénéficiaires de la collecte nationale seront nombreux, car en dehors même du chômage et de la maladie, les causes qui empêchent un homme ou une femme d'exercer un métier sont, hélas ! multiples ; aux sourds-muets, aux aveugles, aux estropiés, intellectuellement intacts, viennent s'ajouter les épileptiques et les débiles mentaux. Pour un grand nombre d'entre eux une activité professionnelle normale et indépendante est exclue.

Plusieurs sont dans des établissements, où la vie matérielle leur est facilitée. Mais quelle différence d'y être en assisté, passant de longues journées dans le sentiment de son incapacité, ou d'y être occupé à une besogne utile, d'y travailler de ses mains, de voir le produit de son effort et d'en toucher le fruit ! Dans tous les asiles, des ateliers devraient pouvoir être installés, quand ce ne serait que pour faire sentir aux pensionnaires les bienfaits de cette thérapeutique du travail, qui, dans un autre domaine, à Leysin, vient de retenir l'attention du monde savant. Ces ateliers coûtent cher, sans doute ; mais, si l'on ne lésine pas dans nos hôpitaux sur l'achat d'instruments qui ont fait leurs preuves, comment se refuserait-on à doter nos asiles d'un moyen aussi puissant d'assistance matérielle et morale ?

Dans la mesure, du reste, où les pensionnaires apprendront un métier à l'asile, beaucoup d'entre eux pourront être rendus à une vie indépendante et faire place à d'autres... à la condition qu'ils puissent n'être pas abandonnés à leur sortie de l'établissement, et qu'un patronage soit organisé pour les aider à trouver du travail et à écouler ce qu'ils auront produit.

C'est donc d'assistance par le travail qu'il s'agit, et d'une assistance qui ira à des gens que leurs infirmités physiques ou mentales rendent particulièrement dignes de sympathie.

Cette assistance, sous la double forme que nous avons dite : ateliers et patronages, existe déjà en Suisse, et les résultats en sont des plus encourageants. Une seule de ces œuvres, l'Ouvroir bâlois de tissage (qui étend d'ailleurs son action à Zurich, à Saint-Gall, Zoug, à Lucerne, aussi bien qu'aux deux Bâle) a payé en 1930 plus de 125 000 fr. de salaires à 178 ouvriers qui n'auraient guère pu trouver de travail ailleurs.

Avec l'argent recueilli le premier août, il s'agira d'une part de soutenir les œuvres existantes, celles qui ont fait leurs preuves, pour leur permettre de se maintenir malgré la dureté particulière du temps que nous traversons, et, d'autre part, de créer des ateliers ou des patronages nouveaux dans les parties du pays qui n'en possèdent pas encore.

Les dispositions prises par le Comité suisse du premier août et par l'Association suisse en faveur des Anormaux qui le conseille en cette occurrence, sont telles que la moitié des sommes collectées restera en tout cas dans le canton où

elles auront été recueillies. On s'appliquera à ne pas donner seulement à celui qui a déjà ; on aura présents à l'esprit aussi les besoins des régions où il reste beaucoup à faire. Déjà des projets s'esquissent. En Suisse romande, par exemple, toutes nos maisons d'éducation pour arriérés, celles qui sont ouvertes depuis peu et celles qui n'existent encore qu'en projet, comptent sur cette collecte pour développer ou pour mettre sur pied leurs ateliers et leurs patronages.

La collecte faite l'année du centenaire de la mort de Pestalozzi a permis de faire déjà beaucoup de bien dans ce domaine. Puisse, à cinq ans de distance, la générosité du peuple suisse s'inspirer du même esprit ! « Chacun pour tous, tous pour chacun », c'est le moment de prendre à cœur notre devise.

Pierre BOVET.

CONGRÈS DE MONTREUX : EXPOSITION

Le compte rendu annoncé des magnifiques journées de Montreux consacra certainement une large place à l'Exposition scolaire qui durant trop peu de jours captiva non seulement les maîtres, mais le public. C'était presque une gageure de réunir en un espace si restreint tant de richesses, de rendre intelligibles quelques-unes des idées maîtresses de la pédagogie actuelle et de faire entrevoir le but auquel tendent les efforts des novateurs. Cette gageure, notre distingué collègue, M. Paul Henchoz et ses collaborateurs l'ont brillamment tenue. Qu'ils en soient remerciés et hautement félicités. De telles expositions, doublées de rétrospectives, feront mieux comprendre que de nombreux écrits le chemin parcouru et la voie à suivre.

On n'oubliera pas davantage les *violons d'Ingres* :

Nombre de nos collègues sont d'excellents artistes et témoignent d'une puissance de vision et d'exécution vraiment remarquable...

Eux aussi ont fait accourir bien des gens, sceptiques tout d'abord, charmés ensuite.

J'aimerais dire mon admiration pour les choristes et leur chef génial ; pour les quatre neuchâtelois qui me fut une révélation délicieuse ; pour les « bobbies » et les « girls » de Mme Matter-Estoppey ; pour notre président...

Mais je me tais : trop de menaces pèsent sur moi..

R.

INSTITUT J.-J. ROUSSEAU

Les 16 et 17 juillet, l'Institut était en fête : il s'agissait de célébrer le vingtième anniversaire de sa fondation. Deux journées charmantes et émouvantes à la fois auxquelles la S. P. R. était représentée. Le prochain numéro de l'*Educateur* en donnera un compte rendu et la signification.

QUATRIÈME CAMP DES ÉDUCATEURS, VAUMARCUS

Du samedi 6, au mercredi 10 août. — Inscriptions et renseignements auprès de M. Henri Jeanrenaud, maître à l'École normale de Lausanne, Béthusy 28, avant le 31 juillet.

Conférences annoncées. — *Dimanche 7 août* : M. E. Burnier, secrétaire général de la Fédération suisse des Associations chrétiennes d'étudiants (branche romande) : *Le journal d'un chrétien philosophe, le docteur Ch. Gillouin.*

Lundi 8 août : M. Ch. Gilliard, professeur à l'Université de Lausanne : *Le libéralisme, origine et définition.*

Mardi 9 août : M. B. Bouvier, professeur honoraire de l'Université de Genève : Amiel : I. *La vie extérieure* ; II. *La vie intérieure.*

Mercredi 10 août : M. Pierre Kohler, professeur à l'Université de Berne : *La littérature de guerre en France.* — Un soir : M. le Dr Marc Amsler, privat-docent à l'Université de Lausanne : *Le message des cathédrales aux protestants du XX^e siècle.*

« Le Camp des Educateurs vous offre l'occasion de cette retraite que rendent efficace la méditation, les conférences, les séances d'art et de musique, les discussions et les entretiens, la fraternité, voire le sport, les promenades et les bains. » (M. René Guisan, directeur du Camp.)

COURS POUR ÉDUCATEURS D'ARRIÉRÉS

L'association « Les Amis des Arriérés », section romande de la Société suisse en faveur des arriérés, organise au Mont sur Lausanne (Home « Chez Nous ») un cours qui aura lieu du 15 au 27 août prochain. Ce cours, placé sous la direction de Mlle Alice Descœudres, prévoit des leçons de cartonnage, enseignement du calcul, conférences, etc. Quelques inscriptions seront encore acceptées. Les personnes que la chose intéresse sont priées de se renseigner auprès de Mlle Descœudres, Villette-Genève, ou de M. Chamot, à Echichens.

LOGIS POUR JEUNES EXCURSIONNISTES

Le rapport annuel de la Fédération suisse pour les Auberges de la Jeunesse vient de me tomber entre les mains. A la première page, je trouve la liste des groupements régionaux qui composent la Fédération. Je la parcours : Argovie, Bâle, Berne, Lucerne, Zurich... Et la Suisse romande ? Rien. Et pourtant j'ai bien lu : *Schweizerischer Bund für Jugendherbergen.* Pourquoi cette carence de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg, le Valais ? Faut-il y voir une preuve d'exclusivisme de la part de nos confédérés ? Ah ! non, bien sûr ! La faute en est tout entière à nous qui n'avons pas suivi le mouvement inauguré en Suisse allemande, où 178 logis ouvrent déjà leurs portes aux jeunes touristes cherchant un abri, à prix modique, pour y passer la nuit. En 1931, on y avait compté 71 969 nuitées. Six ans plus tôt, ce chiffre ne se montait encore qu'à 3819 pour 35 auberges.

Il faut que la Suisse romande se réveille et rattrape son retard. Il faut que les associations de jeunes et celles d'adultes qui s'intéressent à la jeunesse créent à leur tour un ou plusieurs groupements régionaux pour instituer dans notre adorable pays de ces logis qui en faciliteraient le parcours aux jeunes romands, comme à leurs camarades confédérés et étrangers. Soyons certains que ces associations trouveront auprès du bureau de la Fédération (Seilergraben, 1, à Zurich), un concours empressé et tous conseils utiles pour appuyer leur initiative.

Que sont donc ces logis pour jeunes excursionnistes ? Ces auberges pour jeunes dont nous prônons la création en Romandie ? Oh ! il y en a de toutes sortes, chez nous comme en Allemagne, en Angleterre, en France, en Hollande et autres pays. Tantôt ce sont d'anciens châteaux, tantôt des chalets ou de

simples fermes, parfois aussi des bâtiments plus ou moins vastes construits expressément dans cette intention. Les arrivants y trouvent soit des lits, soit la couche sur la paille ou le foin avec sacs de couchage. Mais partout le prix de la nuit est minime, de 20 centimes à 1 franc. Tous sont placés sous la surveillance d'un gardien chargé de maintenir l'ordre et d'assurer le silence pendant la nuit. Des locaux séparés sont réservés aux jeunes filles. Dans tous, l'usage de l'alcool et du tabac est interdit et presque partout les jeunes hôtes ont la faculté de préparer eux-mêmes leurs aliments. Rien n'est mieux fait pour favoriser les randonnées à pied ou à bicyclette, pour révéler à nos jeunes gens et à nos jeunes filles les splendeurs dont notre pays est si riche et pour leur offrir un genre de distraction aussi favorable à leur esprit qu'à leur corps.

Jeunes romands, en attendant de voir s'ouvrir chez vous des abris à votre intention, profitez de ceux qu'ont établis vos confédérés d'outre-Sarine. Mais pour cela, il faut être porteur d'une carte de membre d'un groupement régional. Le plus rapproché de vous est le Verein für Jugendherbergen, Schwanengasse, 5, Berne. Ecrivez-lui (en français, on comprendra) et il vous enverra pour la modique somme de 2 fr. une carte qui vous donnera entrée dans chacune des 178 auberges de Suisse et même dans celles de l'étranger. Quand beaucoup d'entre vous auront suivi mon conseil, avant peu, j'en suis assuré, des logis pour jeunes excursionnistes surgiront en Suisse romande, car tous ils auront reconnu les mérites de ces abris et tous ils auront à cœur de voir s'étendre à leur canton une institution qui fait la joie de leurs contemporains de langue allemande.

(Communiqué par M. O. Binder, secrétaire central de Pro Juventute.)

PARTIE PRATIQUE

LE CHOIX DES COULEURS EN DÉCORATION

Dès la première leçon de composition décorative, le choix des couleurs constitue, comme chacun sait, la grande préoccupation des élèves qui reviennent chaque fois avec la même question : « Comment dois-je peindre ma composition pour avoir des couleurs qui s'accordent ? » Et le maître excédé de cette sempiternelle question finit par imposer à tous les mêmes couleurs ou par répondre que chacun est libre de peindre... comme il lui plaît : deux solutions aussi mauvaises l'une que l'autre !

Dans le premier cas, l'enfant n'apprend rien, puisqu'on le dispense de réfléchir ; dans le second, faute de principes, il choisit n'importe quoi, le plus souvent les couleurs les plus criardes, un rouge carmin voisinant avec un vert-épinard !

Il n'est pourtant pas impossible d'expliquer à une classe les lois de l'harmonie ; les moins doués peuvent les comprendre et les appliquer sans erreur possible.

Dans une première leçon sur la couleur, il faut tout d'abord dessiner au tableau noir et faire reproduire par les élèves la *rose des couleurs*.

La rose des couleurs.

Les manuels de dessin enseignent généralement qu'il existe trois couleurs primaires, le *bleu*, le *jaune* et le *rouge*, et trois couleurs secondaires issues des

premières par combinaison : le *vert*, l'*orangé* et le *violet*. Mais après les travaux des physiciens modernes, en particulier de l'Américain Jones et de l'Allemand Ostwald, il faut maintenant considérer le *vert* comme une couleur primaire bien qu'il soit composé de bleu et de jaune ¹. La rose des couleurs n'aura donc plus six pointes mais huit. Dans quatre branches en croix on peindra les couleurs primaires : *bleu*, *vert*, *jaune* et *rouge*, et dans les quatre autres, les couleurs secondaires : *bleu vert*, *vert jaune*, *orangé*, *violet*.

Le dessin de cette rose servira de prétexte pour étudier une construction géométrique. On peut choisir entre les constructions des figures 1, 2 ou 3. Pour varier, le maître adopte tantôt l'une tantôt l'autre dans le cycle des trois ans.

La construction de la fig. 1 est formée de deux carrés égaux superposés. On dessine tout d'abord le carré A B C D. On détermine le milieu des côtés pour y faire passer les médianes qu'on prolonge à l'extérieur. Ensuite on reporte sur ces médianes la longueur d'une diagonale (par ex. O B). On obtient ainsi les points E F G H que l'on réunit par des droites dont l'ensemble forme le second carré. Dans les triangles I E J, K F L, etc., on peint les huit couleurs principales, les primaires dans les surfaces indiquées en noir et les secondaires dans celles qui sont hachurées. Cette figure N° 1 a l'avantage de rappeler par sa construction l'ancienne rose à six pointes ; son défaut est de donner des triangles trop petits. On peut y remédier en prolongeant la surface à colorer jusqu'au centre O ou en l'arrêtant à un cercle de rayon quelconque pour alléger la figure.

La construction N° 2 nous semble plus pratique et plus parlante puisqu'elle donne aux couleurs primaires plus d'importance qu'aux secondaires.

On dessine un carré, on divise les côtés en trois parties égales et l'on réunit les points de divisions par des droites passant par le centre. Là aussi un cercle vide au milieu allège la figure.

La construction N° 3 se commence par un cercle dont on trace ensuite les deux axes perpendiculaires A B et C D ; puis on cherche le milieu de chaque quart de cercle, ce qui donne huit divisions égales. Pour dessiner l'étoile à huit branches, on part d'un point quelconque et l'on tourne autour du cercle en sautant de trois en trois divisions jusqu'à ce qu'on revienne au point de départ.

Cette construction permet d'intercaler au besoin une nouvelle série de nuances intermédiaires qu'on appelle couleurs *tertiaires*. Entre le jaune et l'orangé, par exemple, vient se placer le *jaune orangé*, etc. Pour construire cette nouvelle étoile à huit pointes qui doit apparaître *derrière* la première, on cherche le milieu de tous les arcs compris entre deux pointes (voyez E) et l'on trace deux lignes allant à des pointes placées symétriquement par rapport à un axe O E (par ex. les pointes du vert et du violet).

La nouvelle théorie des complémentaires.

Dans l'ancienne théorie des couleurs à trois fondamentales, on enseignait que le *violet* était la complémentaire du *jaune*, le *vert* celle du *rouge* et l'*orangé* celle du *bleu*. En réalité, comme le prouve la physique moderne, cette théorie

¹ Voyez le *Bulletin de la Soc. péd. vaud.* 1932, p. 206.

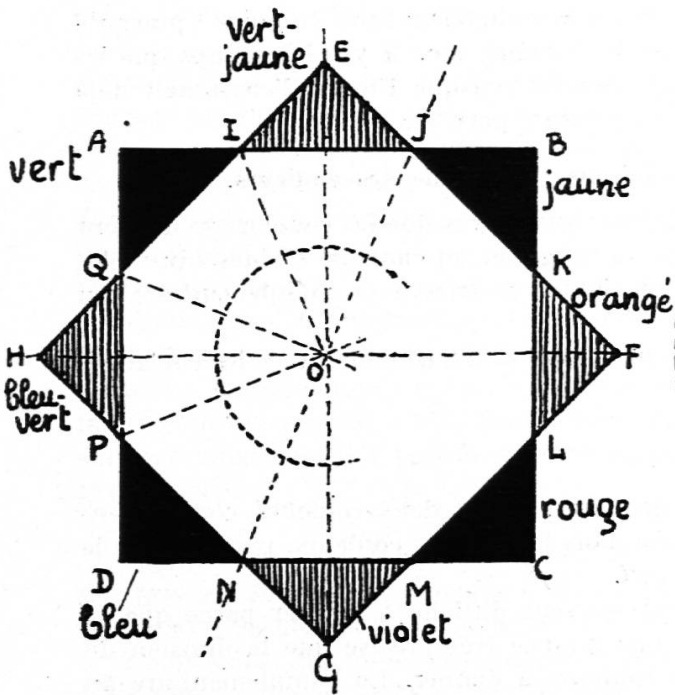


Fig. 1

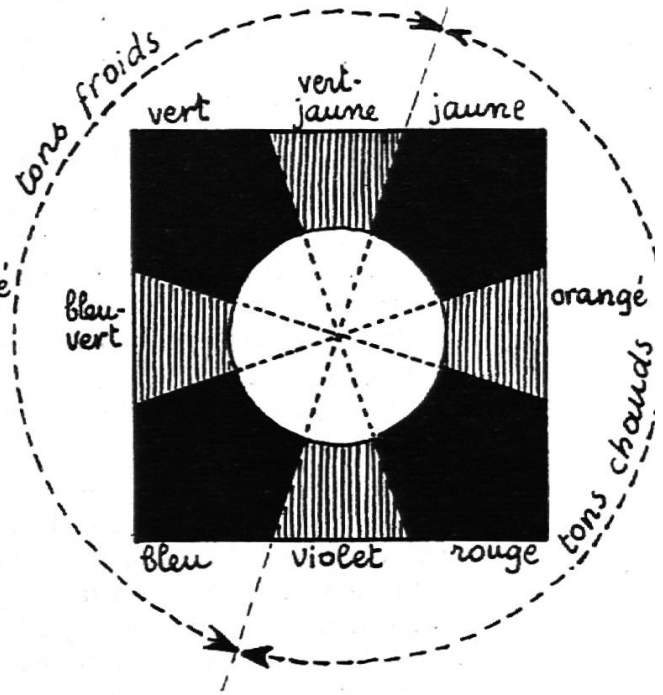


Fig. 2

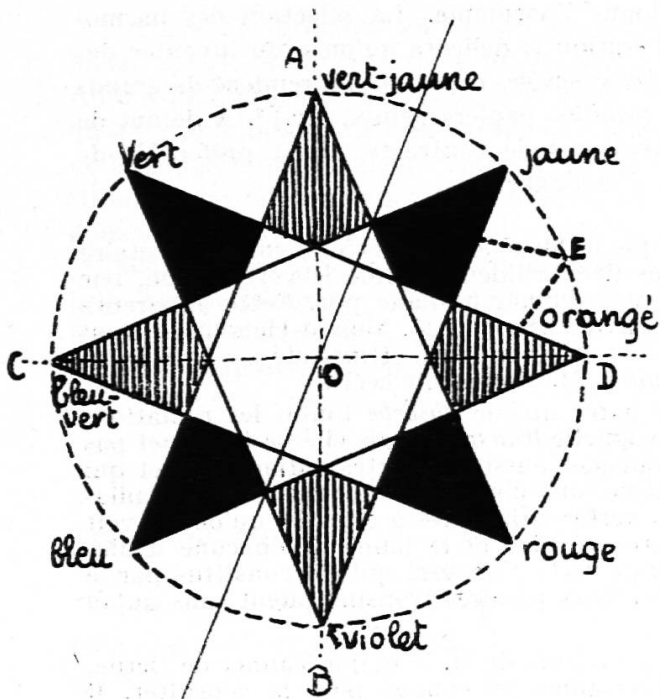


Fig. 3

|||||

— LA —

NOUVELLE ROSE

DES COULEURS

|||||

n'est pas tout à fait exacte. Il suffit d'examiner la nouvelle rose des couleurs pour comprendre que c'est le *bleu* qui est la complémentaire du *jaune*¹ puisqu'il est placé vis-à-vis, le *vert bleu* celle de l'orangé, etc. Il y a longtemps que les décorateurs l'avaient constaté pratiquement puisque Fleury l'enseignait déjà dans son *Traité encyclopédique de la peinture* paru en 1899.

Comment expliquer les lois de l'harmonie des couleurs.

Tout d'abord, il faut faire remarquer aux élèves que les couleurs se divisent en couleurs chaudes (du vert jaune au rouge) et en couleurs froides (du violet au vert). En face de chaque couleur chaude se trouve sa complémentaire qui est froide.

Ensuite on explique qu'il existe trois espèces d'harmonies dans les couleurs :

L'harmonie de contraste ;

L'harmonie d'analogie ;

Le ton sur ton.

1. *L'harmonie de contraste* s'obtient en prenant deux couleurs complémentaires placées l'une en face de l'autre dans la rose des couleurs, par exemple le *jaune* et le *bleu*, l'*orangé* et le *bleu vert*.

Pratiquement cette harmonie est souvent difficile à réaliser parce que la complémentaire d'une couleur est une nuance très précise que la division du spectre en huit tons ne suffit pas toujours à donner. La complémentaire du *rouge*, par exemple, est un certain vert tirant légèrement sur le bleu. Il faut avoir un œil très exercé pour trouver exactement la complémentaire en dehors de laquelle l'harmonie ne peut être satisfaisante. De plus si l'on ajoute une troisième couleur à cette combinaison de deux tons, ceux-ci peuvent être modifiés par influence, ce qui disloque l'harmonie. La sélection des harmoniques dans les couleurs est une opération si délicate qu'on a dû inventer des instruments très ingénieux appelés *boussoles des couleurs*, qui rendent de grands services dans les arts et l'industrie (étoffes, papiers peints, etc.)². A défaut de boussole pour la recherche des harmonies de contraste, il est préférable de conseiller aux élèves les harmonies d'analogues.

¹ On nous objectera sans doute que le bleu ne peut être le complémentaire du jaune puisque le mélange de ces deux couleurs donne le vert et que, par définition, les complémentaires doivent donner le blanc pur. Cette apparente anomalie nous est expliquée par un savant français M. Monod-Herzen dans un article publié par la revue *L'Amour de l'art*, juin 1921, et intitulé : « La science de l'Art et l'Esthétique expérimentale ». M. Monod dit ceci :

« Une poudre bleue paraît bleue parce qu'elle *absorbe* toutes les radiations de la lumière du jour, sauf les bleues qu'elle *transmet*. Mais elle ne transmet pas que des radiations bleues, elle en transmet aussi des vertes, adjacentes, et qui sont masquées par les bleues. De même, une poudre jaune transmet des radiations jaunes, et aussi des radiations vertes adjacentes à elles, et qu'on ne voit pas. Si l'on mélange les deux poudres, le bleu et le jaune de chacune d'elles donnent du blanc, et le mélange paraît vert, d'un vert qui est constitué par le mélange des radiations vertes que les deux poudres transmettaient sans qu'on s'en aperçût. »

² Une des boussoles les plus parfaites, celle de M. le major Tanner de Berne, est exposée au musée scolaire de Lausanne, où chacun peut la consulter. Il serait désirable que toutes les communes en possédassent une pour les besoins de l'enseignement.

2. *L'harmonie d'analogie* peut être obtenue si simplement qu'aucune erreur n'est possible. Il suffit de choisir sur la rose des couleurs des tons *voisins*. Plus les tons seront rapprochés et mieux ils s'harmoniseront. Supposons que l'élève ait choisi pour sa décoration le *vert*, le *bleu* et le *rouge*. Il constate lui-même que ces tons jurent ensemble. On lui montre alors qu'il n'est pas besoin de repeindre toute la composition pour l'harmoniser. Il suffit de changer *une* des couleurs de façon qu'elle fasse le *pont* entre les deux autres. En repeignant par exemple du vert bleu sur le rouge, on obtient la gradation *vert*, *vert bleu* et *bleu* qui forment une harmonie d'analogie. Ou aussi : en remplaçant le vert par du violet, on obtient les tons voisins *bleu*, *violet*, *rouge*. Comme on le voit, le procédé est d'une simplicité enfantine, les élèves le comprennent d'emblée.

3. *Tons sur tons*. Il est un troisième procédé aussi infaillible pour obtenir de belles harmonies, c'est de peindre des tons plus ou moins foncés dans la *même gamme* ; par ex. : bleu foncé, bleu moyen, bleu clair. Des nuances *tons sur tons* s'harmonisent toujours, les marchands d'étoffes et les couturières le savent bien.

Les tons neutres.

Enfin il faut remarquer que le *noir* et le *blanc* ainsi que la gamme entière des gris s'accordent avec *toutes* les couleurs. (Le blanc s'harmonise toutefois mieux avec le bleu et l'orangé qu'avec le jaune et le violet.)

En principe, quand deux couleurs ne s'accordent pas, il y a toujours avantage à les séparer par du *noir* ou par du *blanc*. Simplement avec les gris, que l'on dédaigne trop souvent on peut composer des décorations très réussies, d'une harmonie délicate ; il en est de même avec des gris légèrement colorés.

Des teintes plates.

La grande difficulté en décoration est d'obtenir des teintes parfaitement *plates*, sans taches. On y arrive au ajoutant à chaque couleur un peu de gouache. Aujourd'hui le commerce livre de la gouache (ou blanc) à des prix si modiques qu'il serait dommage de s'en passer. Les résultats sont si supérieurs avec l'emploi de la gouache que l'élève ne connaît plus le découragement. Quand une composition pèche par un ton inharmonique, on repeint celui-ci avec une couleur gouachée couvrant bien, ce qui dispense de tout recommencer.

Mélangée en proportion variable avec le noir, la gouache donne tous les gris. Elle permet enfin de travailler sur des papiers teintés (papier d'emballage par exemple) avec lesquels il n'est pas nécessaire de peindre préalablement un fond toujours difficile à réussir.

R. BERGER.

LEÇONS DE COMPOSITION

QUATRIÈME SUJET : LE LABOURAGE (*fin*) ¹

Travail collectif (le travail d'observation et de recherche de l'expression juste a été longuement et minutieusement fait).

Labourage de printemps. Tout au bas de la côte, bordée en haut par les bois, le grand-père de ma camarade Marthe laboure son champ. Les préparatifs du labourage ont tracé en noir le contour du grand carré à retourner. Il bruine.

¹ Voir *Educateur*, N° 14.

et le vert cru des champs met des reflets violacés dans le bistre du coin de terre déjà retourné.

Les deux chevaux, l'un brun, l'autre noir tirent nerveusement, tout le corps porté en avant ; ils n'ont rien de la force lente et calme des bœufs de labour ; aussi le sillon semblé leur paraître bien court et le renversement de la brabant au bout de la raize, bien long ; les bêtes, chaque fois, s'impatientent. Les hommes allongent le pas ; pas besoin du fouet. Le travail avance rapidement. Personne ne dit mot ; de temps en temps, un cri : « Hue ! Hoé ! » une exclamation : « Allons ! Hop ! »

Cependant la terre est humide, elle colle au fer. Il faut parfois s'arrêter pour en débarrasser le soc épaissi ; le paysan râcle le versoir au moyen d'une spatule ; le fer donne un son mat, puis clair et brille de nouveau.

Voici les « dix heures ». Les hommes s'asseyent et mangent, le fromage entre le pouce et l'index, le pain dans la paume de la main. Les chevaux dételés fourrent leur tête dans la musette et broient leur picotin d'avoine.

Les oiseaux, bergeronnettes, pinsons, hochequeuees se rapprochent ; ils sautillent de sillon en sillon ; ils sont très affairés à chasser les bestioles souterraines que le soc a brutalement mises au jour.

CINQUIÈME SUJET : « LES OISEAUX AU PRINTEMPS »

Lecture :

L'alouette.

L'oiseau des champs par excellence, l'oiseau du laboureur, c'est l'alouette, sa compagne assidue, qu'il retrouve partout dans son sillon pénible pour l'encourager, le soutenir, lui chanter l'espérance. Espoir, c'est la vieille devise de nos Gaulois, et c'est pour cela qu'ils avaient pris comme oiseau national cet humble oiseau si pauvrement vêtu, mais si riche de cœur et de chant.

La nature semble avoir traité sévèrement l'alouette. La disposition de ses ongles la rend impropre à percher sur les arbres. Elle niche à terre, tout près du pauvre lièvre et sans abri que le sillon. Quelle vie précaire, aventuree, au moment où elle couve ! Que de soucis, que d'inquiétudes ! A peine une motte de gazon dérobe au chien, au milan, au faucon, le doux trésor de cette mère. Elle couve à la hâte, elle élève à la hâte la tremblante couvée. Qui ne croirait que cette infortunée participera à la mélancolie de son triste voisin, le lièvre ?

« Cet animal est triste et la crainte le ronge. » (La Fontaine.)

Mais le contraire a lieu par un miracle inattendu de gaité et d'oubli facile, de légèreté, si l'on veut, et d'insouciance française : l'oiseau national, à peine hors de danger, retrouve toute sa sérénité, son chant, son indomptable joie. Autre merveille : ses périls, sa vie précaire, ses épreuves cruelles n'endurcissent pas son cœur ; elle reste bonne autant que gaie, sociable et confiante, offrant un modèle assez rare parmi les oiseaux, d'amour fraternel ; l'alouette, comme l'hirondelle, au besoin, nourrira ses sœurs.

Deux choses la soutiennent et l'animent : la lumière et l'amour. Deux fois, trois fois, elle s'impose le périlleux bonheur de la maternité, le travail incessant d'une éducation de hasards. Mais quand l'amour lui manque, la lumière lui reste et la ranime. Le moindre rayon de lumière suffit pour lui rendre son chant.

C'est la fille du jour. Dès qu'il commence, quand l'horizon s'empourpre et

que le soleil va paraître, elle part du sillon comme une flèche, porte au ciel l'hymne de joie. Sainte poésie, fraîche comme l'aube, pure et gaie comme un cœur d'enfant ! Cette voix sonore, puissante donne le signal aux moissonneurs. « Il faut partir, dit le père ; n'entendez-vous pas l'alouette ? » Elle les suit, leur dit d'avoir courage ; aux chaudes heures, les invite au sommeil, écarte les insectes.

Michelet : *L'Oiseau*. Cette description de l'alouette est un des morceaux les plus célèbres de Michelet.

Dictée : *Chants d'oiseaux ou Prélude de concert.*

Au bord des taillis, trois notes éclatent, trois notes vives, lestes et allègrement redoublées : c'est le premier éveillé des chanteurs, le merle, qui siffle sa chanson d'écolier aux arbres à peine bourgeonnants.

A ce joyeux boute-en-train deux voix répondent : l'une, qui jaillit de dessous les grands couverts, veloutée et vibrante à la fois, c'est le pinson ; l'autre, partant des lisières claire, naïve et sautillante, c'est la fauvette à tête noire. Ces deux chanteurs n'ont qu'une courte mélodie ; mais ils la répètent à satiété, comme s'ils éprouvaient le besoin de se bien convaincre eux-mêmes qu'en dépit des giboulées d'avril, l'hiver est sérieusement fini.

André Theuriet.

Dictée : *Les alouettes.*

Là-bas, dans les plaines où les blés et les seigles verdissent, des centaines de voix aériennes et mélodieuses chantent le printemps. C'est le chœur matinal des alouettes.

Dès l'aube, la première éveillée a pris l'essor, et, montant en droite ligne, si haut qu'elle a pu monter, elle annonce à tout son peuple que voici le temps des amours et des nids ; puis elle se laisse retomber, ainsi qu'un fil à plomb, dans les sillons herbeux.

Une seconde alouette s'élançait, puis une troisième, puis vingt autres ; c'est à peine si on les voit, là-haut, dans la pourpre rosée du soleil levant, mais on entend leur musique lointaine, dont les notes semblent s'égrener en perles lumineuses.

André Theuriet.

Dictée plus difficile : *Le chœur des oiseaux*

Partout, des buissons du chemin, des pruniers en fleurs du verger, des berges de la rivière, des gorges profondes de la forêt, un tutti merveilleux emplit la sonorité de l'air : trilles de chardonnerets, gazouillis des linots et des mésanges, vocalises de la grive, tremolo de la huppe, rentrée du bouvreuil, petite flûte du troglodyte et de la sittelle. Puis, par intervalles, sur ce fond incessamment varié, deux notes redoublées, graves, profondes, rêveuses, traversent l'épaisseur des bois : c'est la voix du coucou.

André Theuriet.

Exercice de reproduction.

(Le maître lit le morceau suivant deux ou trois fois et les élèves le reproduisent en y mettant un titre.)

Deux nids étaient voisins. Dans l'un, il y avait une famille de fauvettes, dans l'autre, un couple de rossignols et leur petit.

Les trois jeunes fauvettes gazouillaient à qui mieux mieux. Elles regardaient

parfois leur petit voisin solitaire qui ne s'aventurait guère hors de sa demeure et qui paraissait muet. « Qu'il a l'air niais, disaient-elles. Les rossignols ne savent-ils donc plus chanter ? » Le pauvre petit entendait toutes leurs moqueries et se désolait de n'avoir encore point de voix ; il aurait bien voulu que son père lui donnât quelques leçons de chant.

Un jour, un orage terrible éclata ; le vent renversa le nid des fauvettes qui durent se réfugier sur les branches de l'arbre ; elles étaient trempées et tout effrayées. Le petit rossignol, en sécurité dans son nid solidement bâti, aurait pu les laisser à la pluie ; mais au lieu de se venger, il leur fit signe de venir se réfugier près de lui. Les trois méchantes moqueuses étaient toutes honteuses et confuses de la générosité de leur voisin.

Quelques jours après, nouvelle surprise. Elles s'étaient endormies, la nuit venue, dans leur nid reconstruit. Soudain, elles sont réveillées par une mélodie chantée d'une façon ravissante. Relevant leur tête, elles s'aperçoivent, à leur grande stupéfaction, que c'est rossignolet, leur voisin, qui chante de cette voix admirable. Il chante cent fois mieux qu'elles. Il chante si bien que les trois sœurs osent à peine respirer de peur de perdre une seule note...

Depuis ce jour-là, les fauvettes ne se moquèrent plus jamais de personne.

(D'après Pluviannes : *Histoires des quatre saisons.*)

Vocabulaire.

Noms : la lisière du bois, les buissons du chemin, les taillis, le verger, les berges de la rivière, une basse branche, le sommet d'un arbre, une motte de gazon, l'enfourchure d'une grosse branche, une couvée, un couple, une famille, des périls, un concert, un musicien, une mélodie, l'aube, les giboulées, le pinson, la fauvette, l'alouette, la grive, le merle, le chardonneret, la linotte, la mésange, le troglodyte, la sittelle, le coucou, la gaîté, la joie, une chanson.

Verbes : bâtir — construire son nid, nicher, pondre — couvrir des œufs, aller chercher la nourriture, apporter des insectes — des vers aux petits, chanter — gazouiller — siffler — pépier, chanter le printemps, les notes s'égrènent en perles lumineuses, égayer, ravir.

Qualificatifs : des œufs éclos, la tendresse maternelle, l'amour maternel, une existence précaire, le doux trésor de la mère, les arbres bourgeonnants, un oiseau chanteur, un chœur matinal, une belle voix, muet, ravissant.

Grammaire : Verbes en *ever*, *eter*. (Leçon 45, suite.)

Liste de ces verbes : achever, lever, relever, élever, prélever, surélever, enlever, soulever, crever, grever, dégrever ; prennent deux *t* : banqueter, briqueter, cacheter, caqueter, colleter, coqueter, caqueter, déchiqueter, emballer, feuilleter, fureter, haleter, jeter, projeter, rejeter, souffleter, tacher, voler ; prennent un seul *t* et l'accent grave : acheter, becqueter, compléter, empiéter, inquiéter, interpréter, répéter, végéter, étiqueter, épousseter.

Juste PITHON.

N. B. — La succession de ces leçons est momentanément interrompue : notre collaborateur désire tenir compte de la saison et traitera quelques sujets se rapportant à l'automne, puis à l'hiver... et terminera par la fin du cycle commencé.

(*Réd.*)

RÉCITATION

LES RADIS

A Bébé, pour qu'il le cultive,
On donne un coin de jardin,
Et voici sa jeunesse active,
Qui désherbe et plante soudain.

Sans cesse, il arrose, il surveille,
Il prodigue des soins divers,
Puis un beau jour, il s'émerveille
En voyant de petits points verts.

Lors, d'une dent timide et lente,
Il en croque un bout, puis, subtil,
Soigneusement, il le replante :
« Il n'est pas assez mûr », dit-il.

Comme il n'a pas l'esprit futile,
A ce fragment de Paradis ;
L'enfant assigne un but utile,
En l'ensemencant de radis.

Quand s'ouvre la première feuille,
Bébé n'y peut plus résister ;
Il se penche vers elle et cueille
Ce cher radis qu'il veut goûter.

Mais voyez sa mine éperdue...
A tous, il en a fait autant,
Aussi, sa récolte est perdue,
Monsieur Bébé n'est pas content.

Il mangea ses radis en herbe,
Il a gâté comme cela
Toute une récolte... superbe !
Monsieur Bébé, savoir attendre, tout est là !

GUILLOT DE SAIN
(Albin-Michel).

LE CRAPAUD DÉSOBÉISSANT

Ecoutez tous en frémissant
L'histoire courte et véritable
D'un crapaud désobéissant,
Qui fit une fin lamentable.

La mère lui disait souvent :
« Petit, prends garde à la chouette,
Du haut d'un arbre, à tout moment,
De ses gros yeux, elle te guette.

Il avait ventre rondet,
Gilet nankin, casaque brune,
Il aimait à courir, seulet,
Parmi les choux, au clair de lune.

Prends garde ! » Mais le polisson
Rit du conseil, fit à sa tête,
Alla chez le colimaçon,
Sauter un peu, faire la fête.

Malheur ! La chouette était là,
Pas loin, pas encore couchée !
Elle le prit et l'avala
Tout cru, d'une seule bouchée.

J.-H. FABRE.
Poésies (Delagrave).

PLUIE

Une petite pluie
Si fine, si fine,
Danse en riant sur les toits gris.
Le ciel est gris, très loin, très bas,
La pluie chantonne à travers les arbres,
Les feuilles luisent,
Les gens s'enfuient sur le chemin,
Et la pluie rit.

Dans la rigole
 Elle sautille,
 La pluie, la pluie, partout, au loin ;
 Et le vent s'y est tant mouillé
 Qu'il s'est arrêté dans les prés.
 Elle mouille joyeusement
 Les clochetons et les maisons
 Et les fleurettes, et les blés verts,
 Elle court après elle-même
 A cloche-pied, en sautillant,
 En murmurant son petit chant.

ALBERT FLEURY.

Poèmes, *Mercur de France*.

LE PETIT CHAT

Il ne sait pas encore s'amuser à grand'chose ;
 Il grignote le coin d'un gros livre ; son nez,
 Qui semble une framboise humide, tendre et rose,
 Révèle les objets à ses yeux étonnés.

Son petit corps trop bien nourri vacille et roule ;
 Il s'avance, charmant et gauche, en trébuchant,
 Il jure au seul aspect du chien et de la poule,
 Et fait tout ce qu'il peut pour avoir l'air méchant.

Après de vifs débats, il s'engourdit ; sa tête
 Dodeline, cherchant un bord de robe, un creux
 De coussin... Il s'endort et doit rêver qu'il tette,
 Car sa bouche remue et s'ouvre ; il est heureux.

(Communiqué par H. Jeanrenaud.)

AMÉLIE MURAT

(*Le livre de Poésie*, Sausot, édit.).

LES LIVRES

Madame Necker-de Saussure. Pensées groupées par EMILIE TREMBLEY. Collection des « Glanes Romandes ». Lausanne, Payot. Petit in-16. Prix : 1 fr. 50.

Nous sommes heureux de voir s'enrichir cette collection si bien inaugurée par Mme Marianne Maurer. Après le grand ouvrage de M. Causse, le petit livre de chevet. Prise entre son admiration pour Rousseau et ses traditions, Mme Necker a été, par instants, le prophète de l'éducation nouvelle, peut être sans le vouloir, et son censeur. Les pensées qu'on nous présente si agréablement vaudront-elles des lecteurs à *l'Education progressive* ? Pourquoi pas ? P. B.

Le mécanisme de l'intelligence vu par l'expérience graphologique, par M. LÖFFLER-DELACHAUX. 181 pages, in-8°. 1931. Neuchâtel, Attinger.

Nous regrettons de ne pas pouvoir recommander cet ouvrage sur un sujet du plus haut intérêt. Il ne contient que des affirmations sans preuves, on n'y trouve aucun souci de maintenir le contact avec d'autres travaux dans le même domaine. Les conseils pédagogiques sont trop généraux pour pouvoir être utiles.

R. MEILI.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES**CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES**OUVRAGES DE CULTURE GÉNÉRALE (*suite*)

		Prix de l'exempl. broché	Prix de l'exempl. relié
SCHWEIZER	A l'orée de la forêt vierge . . .	Fr. 3.40	Fr. —
SIENKIEWICZ	Quo Vadis	—	» 1.75
SILVIO PELLICO	Mes prisons	» 2.20	» 3.80
THARAUD, J.-J.	Marakech	» 3.40	—
TOLSTOÏ	Ivan le Terrible	» 2.40	—
VALLÉRY	La vie de Pasteur	—	» 4.85

Total : 36 volumes.

CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

OUVRAGES CLASSIQUES

CORNEILLE	Le Cid (collection Vaubourdolle)	Fr.—.45	—
»	Polyeucte (collect. Vaubourdolle)	» —.45	—
LA BRUYÈRE	Les Caractères (Extraits)	» —.45	—
LAMARTINE	Poésies choisies	» —.45	—
MOLIÈRE	Les femmes savantes	» —.45	—
»	L'avare	» —.45	—
MUSSET	Poésies choisies	» —.45	—
RACINE	Esther	» —.45	—
»	Athalie	» —.45	—
RAMBERT	Le chevrier de Praz-de-Fort . . .	» —.95	—
ROUSSEAU	Pages choisies	» —.45	—
SÉVIGNÉ, M ^{me} de	Lettres choisies	» —.45	—
VIGNY	Poésies choisies	» —.45	—
VOLTAIRE	Histoire de Charles VII, 2 vol.	» —.90	—
»	Lettres choisies, 2 volumes . . .	» —.90	—

Total : 17 volumes.

ON CHERCHE

pour tout de suite, pour jeune fille catholique de 15 ans,

séjour de vacances

pour 2 mois, où on lui donnerait des leçons efficaces de français. Offres avec prix à J. Amberg, Gemeindeschreiber, Hergiswil b. Willisau.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Avis au corps enseignant

Choisissez le Signal de Bougy pour vos courses d'écoles. Vous y trouverez le meilleur accueil aux HORIZONS BLEUS. Vue incomparable sur tout le Léman. — Café, thé, limonades, vins à prix très modique. Soupe pour enfants Fr. 0.50
Petit repas à Fr. 1.75. Pension complète pour séjour aux membres du corps enseignant, bonnes chambres et bonne table à Fr. 8.— par jour.
A. Viquerat, propriétaire. Tél. Rolle 75.425

HOTEL - RESTAURANT DE BREYAYE

CHAMOSSAIRE

Arrangements pour écoles et sociétés. Grands dortoirs. G. LUISIER, propr. Tél. 4089



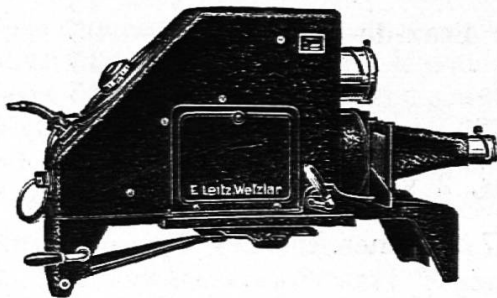
PIANOS

MAISON CZAPEK



Avenue du Théâtre et Rue de la Paix Fournis. du Conservatoire

Leitz



Epidiascopes

Appareils de projections
d'un emploi universel
Diascopie = Episcopie
Microscopie

Dans toutes les branches de l'enseignement ces epidiascopes sont d'une utilité partout reconnue. Ils facilitent la tâche de l'instituteur et développent l'attention des élèves en rendant les cours plus vivants

Prix très modérés
Emploi très simple
Images très lumineuses
Adaptation directe à toute
= = prise de courant = =

Représentants en Suisse

BALE : H. Strübin & Co., Gerbergasse 25
BERNE : E. F. Büchi Söhne, Spitalgasse 18
GENÈVE : Marcel Wiegand, 10, Gd Quai
LAUSANNE : Margot & Jeannot, 2, Pré-du-Marché
ZURICH : W. Koch, Obere Bahnhofstr. 11

Demandez catalogues :

Ernst Leitz, Optische Werke
Wetzlar



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

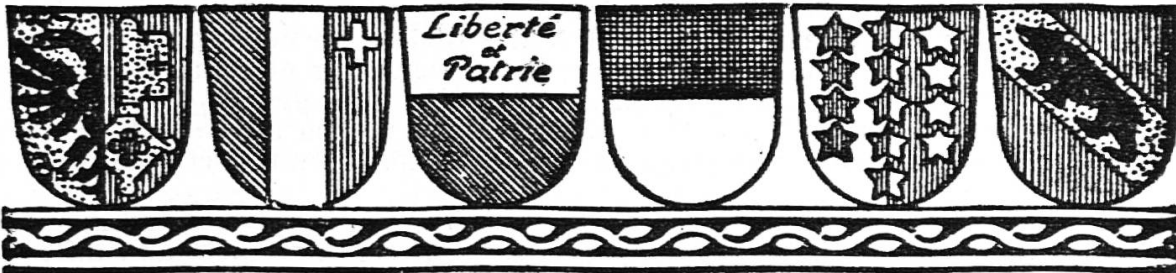
RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET	ALBERT ROCHAT
Florissant, 47, Genève	Cully

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne	H.-L. GÉDET, Neuchâtel.
J. MERTENAT, Delémont	H. BAUMARD, Genthod.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}
 LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL
 VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10, Etranger, fr. 15.
 Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT et Cie. Compte de chèques postaux IL 125 Joindre 30 cent. à toute
 demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales
 SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

COURS D'ARITHMÉTIQUE
à l'usage des Ecoles de Commerce**II****ARITHMÉTIQUE**
COMMERCIALE

COURS MOYEN

PAR

R. CHEVALLEY, R. DENTAN ET R. MORIGGIA

PROFESSEURS A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LAUSANNE

Un volume in-8°, broché, de 144 pages Fr. 3.50

qui vient de paraître dans notre collection des Manuels d'enseignement commercial.

Mis à l'essai pendant trois ans sous forme de cours autographié, cet ouvrage s'adresse plus particulièrement aux classes de 2^e année des écoles de commerce et sections commerciales des collèges secondaires. Il est également appelé à rendre de précieux services dans les cours d'apprentis de commerce et de banque, ainsi que dans les instituts et pensionnats qui enseignent les branches commerciales.

Ce manuel renferme les dernières innovations introduites dans les programmes d'enseignement : clôture des comptes courants à une date anticipée, comptes de frais, limites d'achat, etc. De nombreux renseignements ont été recueillis auprès des maisons de commerce et de banque de la Suisse romande. Les tarifs d'encaissement et des timbres ainsi que les tableaux de monnaies étrangères sont à jour.

185 problèmes s'adaptent aux différentes régions de notre pays et aux principales branches d'affaires : produits alimentaires et manufacturés, textiles, combustibles, etc. ; certains se résolvent oralement ; d'autres, destinés aux interrogations, sont établis en séries parallèles ; d'autres encore ont été proposés aux examens de certificat d'études secondaires à des élèves de seize ans.

Un soin tout particulier a été voué à l'exécution typographique : documents reproduits avec fidélité, caractères spéciaux adaptés aux différentes parties du texte, impression en rouge des nombres rouges des comptes courants.

L'empressement avec lequel les écoliers ont accueilli ce manuel est un gage du plaisir que rencontreront maîtres et élèves à l'étude d'une théorie brève et claire et à la solution de problèmes variés et intéressants.